

Les Bureaux communautaires

Le Bureau Communautaire, c'est quoi ?

Le Bureau Communautaire est composé de 20 membres.

Il se réunit une fois par mois afin de prendre des décisions par délégation du Conseil Communautaire et d'examiner les orientations proposées par les commissions et soumettre celles-ci en Conseil Communautaire.

En savoir +

[Les Assemblées](#)

[Les Conseils Communautaires](#)

[Les actes administratifs](#)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger : ODJ

Fichier

[ORDRE DU JOUR - BC 14/05/2024](#) (.pdf - 252.17 Ko)

Les prochains Bureaux Communautaires

à La Passerelle, siège de Roche aux Fées Communauté, à Retiers

14/05/2024

18/06/2024

10/09/2024

29/10/2024

26/11/2024

rgba(255,255,255,1)